

Carhaix-Plouguer, Finistère

Allée des peupliers 5

sous la direction de

Céline Baudoin

Inrap Grand Ouest
septembre 2018

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
29024

Nr site
-

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
2018-089

Système d'information
-

Code Inrap
D123200

Carhaix-Plouguer, Finistère

Allée des peupliers 5

sous la direction de

Céline Baudoin

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez
Erwan Bourhis
Philippe Cocherel

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

septembre 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation
19	Projet scientifique

Résultats

23	1. Le cadre de l'opération
25	2. Présentation des résultats et conclusion

Inventaire

28	Inventaire des photographies
----	-------------------------------------



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère(29)

Commune
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit
Allée des Peupliers 5

Codes

code INSEE
29 024

Numéro de dossier Patriarche
-

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 RGF93

x: 211 772
y: 6 817 273
z: 121 m NGF

Références cadastrales

Commune
Carhaix-Plouguer

Année
2017

section(s)
AS

parcelle(s)
46, 48p, 6p, 5

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Intégré au zonage archéologique sensible

Propriétaire du terrain

Mme M.-J. Guillou
Les Chansorts
72540 Longnes

Pétitionnaire

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2018-089

Numéro de l'arrêté de désignation
2018-219

Référence du projet INRAP
D123200

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Nature de l'aménagement

Création d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Céline Baudoin, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40
Fax. 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic archéologique
27 et 28 août 2018

Surfaces

emprise prescrite
11 060 m² dont 930 m² non
accessibles

emprise du sondage
10 130 m²

ratio
9 %

niveau d'apparition des vestiges
-

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Neolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque medievale**
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Fossé
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Trou de poteau
- Chablis

Mobilier

- ^{nb} Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Objet lithique

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Responsable scientifique et technique adjoint	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Ouverture des tranchées

Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien d'opération	Suivi de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction, DAO
Erwan Bourhis, Inrap	Dessinateur Infographe	Mise en page du RFO

Notice scientifique

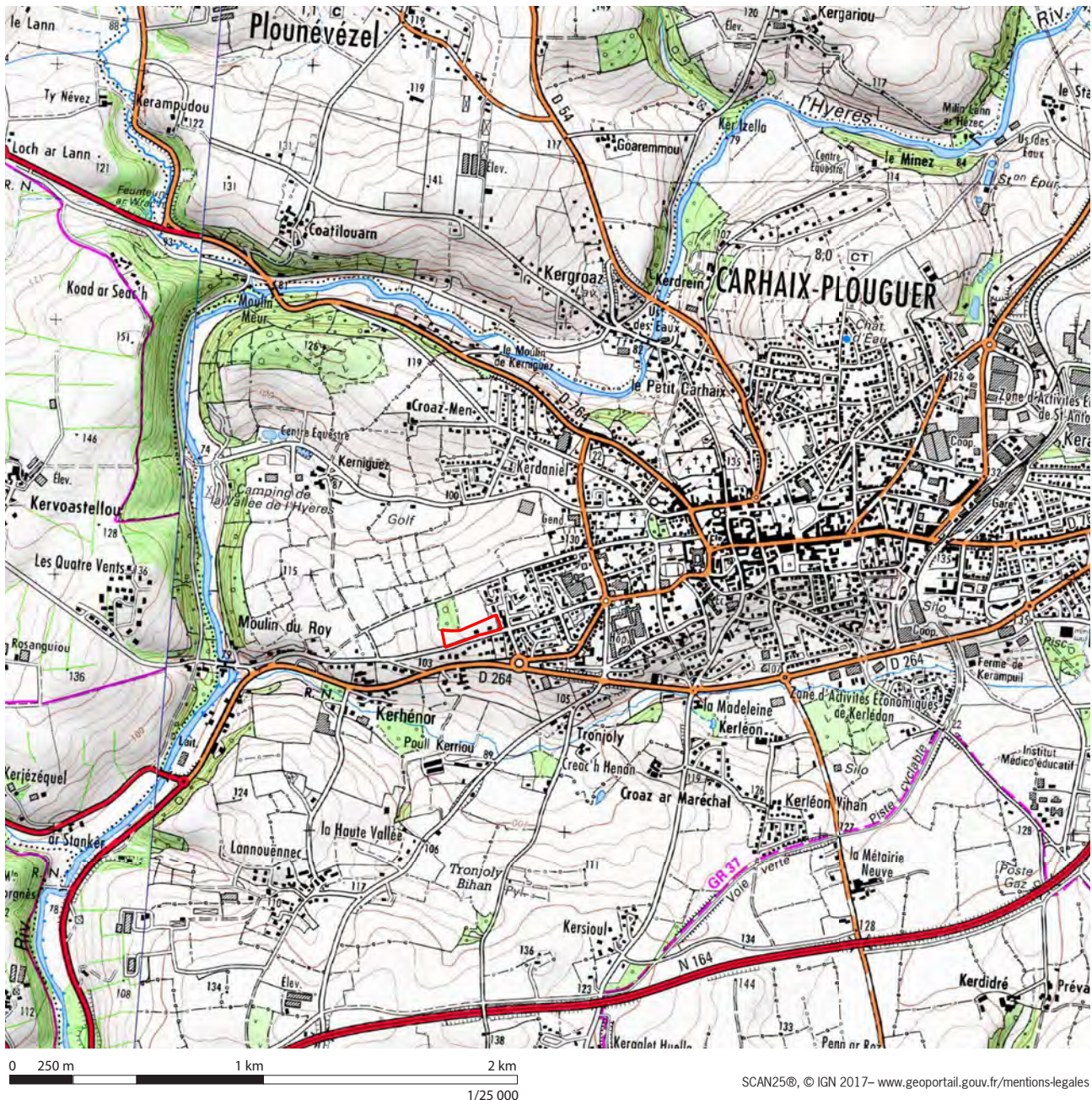
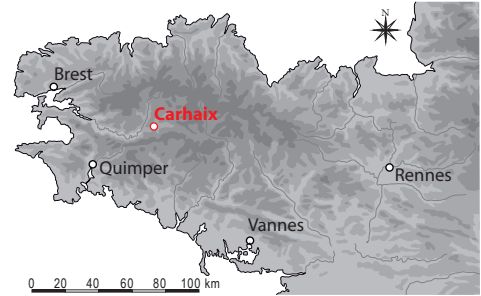
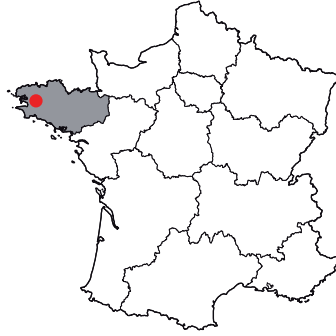
Le diagnostic a été réalisé les 27 et 28 août 2018 à l'emplacement d'un projet de lotissement, allée des Peupliers à Carhaix-Plouguer (29).
La surface à sonder était de 11 060 m².
L'opération présentait un potentiel archéologique puisqu'elle se situe le long de la voie antique Carhaix-Douarnenez.
Cependant, elle n'a livré aucune trace d'occupation à caractère archéologique.

Etat du site

Dix tranchées de diagnostic ont été réalisées.
Le terrain naturel a pu être observé dans chaque tranchée et ce, à une profondeur moyenne de 40 cm sous le niveau de sol actuel.
Une ancienne limite parcellaire a pu être observée dans la tranchée 10.
A l'issue du diagnostic, toutes les tranchées ont été rebouchées.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Carhaix-Plouguer (29)
Adresse/Lieu-dit :
 Allée des Peupliers 5
Coordonnées géographiques (RGF93/L93) et altimétriques :
 X : 211 772
 Y : 6 817 273
 Z : 121 m NGF
Section(s) et parcelle(s) :
 Section AS parcelles n° 46, 48p, 6p, 5



Arrêté de prescription

D 123 200


 Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

1651

 Direction régionale
 des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-089 du 14 mars 2018

 Service régional de
 l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2018-089 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
 Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU la saisine par courrier en date du 16 février 2018 par Mme Aline Marie-José GUILLOU, les Chansorts – 72540 Longnes, demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour une parcelle située à Carhaix-Plouguez – allée des Peupliers 5 (29), reçue le 23 février 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise des terrains concernés est limitrophe du tracé de la voie gallo-romaine Carhaix / Douamenez ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Communes : CARHAIX-PLOUGUER

Lieu-dit : Allée des Peupliers 5

Cadastre : section : AS parcelles : 46-48p-6p-5

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 11 060 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Aline Marie-José GUILLOU, à la Mission archéologique du Département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 14 mars 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
Mme Aline Marie-José GUILLOU
CD 29
INRAP

Copie :
Ville de Carhaix-Plouguer



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-089
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	CARHAIX-PLOUGUER
lieu-dit :	Allée des Peupliers 5
cadastre :	section : AS parcelles : 46-48p-6p-5
propriétaire :	Mme Aline Marie-José GUILLOU
pétitionnaire :	Mme Aline Marie-José GUILLOU

Emprise du diagnostic archéologique : 11 060 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

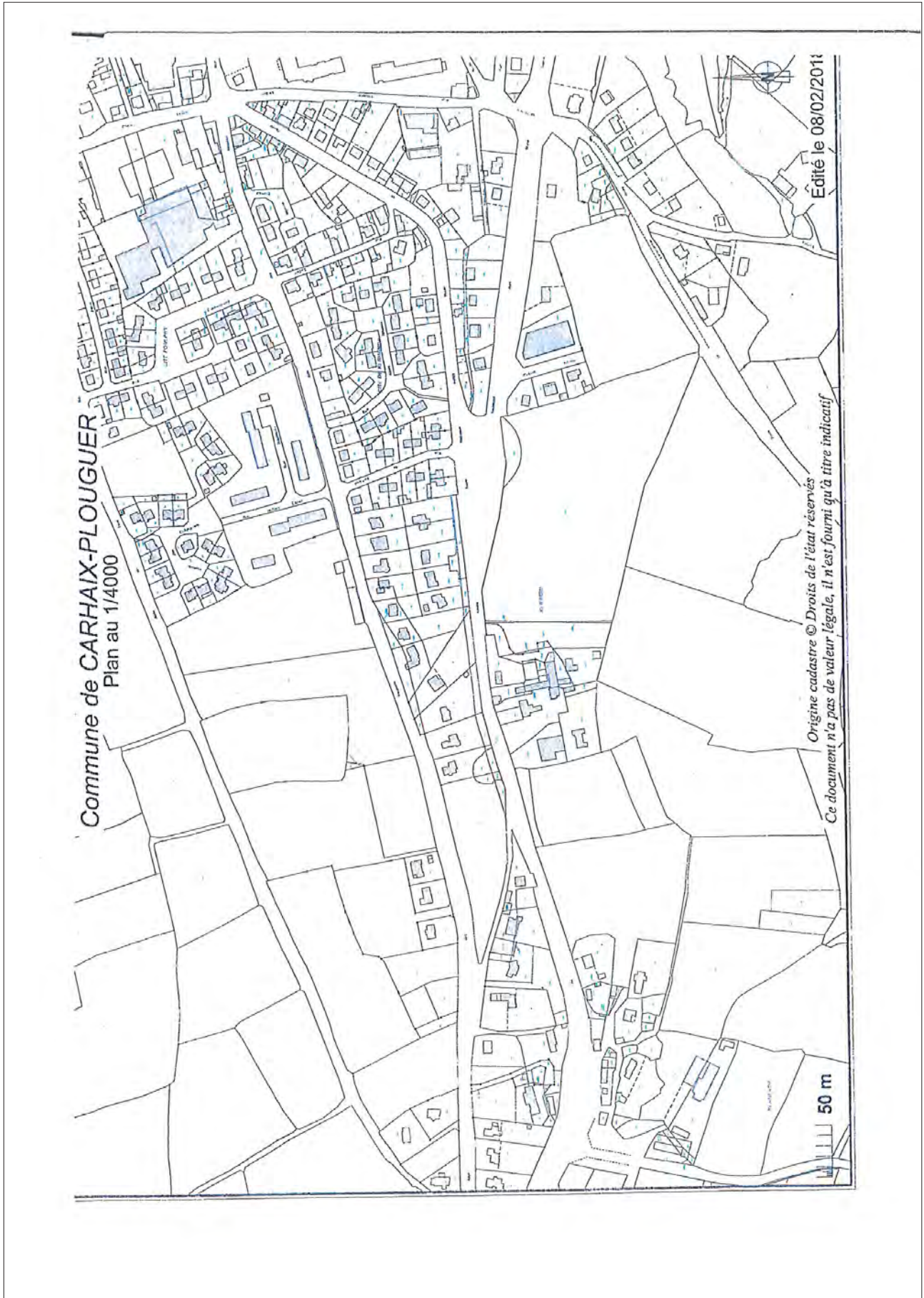
Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 14 mars 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ



Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE
3993
06 JUL. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-219 du 3 juillet 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-219 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-089

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-089 du 14 mars 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CARHAIX-PLOUGUER, allée des Peupliers 5 (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Céline BAUDOIN (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-089.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Céline BAUDOIN.

Fait à Rennes, le 3 juillet 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Céline BAUDOIN

Copie :
Inrap
Commune de Carhaix-Plouguer

Projet scientifique

Diagnostic archéologique D123200 CARHAIX-PLOUGUER (29), ALLEE DES PEUPLIERS 5

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Carhaix-Plouguer		
Lieu-dit	ALLEE DES PEUPLIERS 5		
Cadastre	Carhaix-Plouguer : AS 46, 48p, 6p, 5		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2018-089	19-03-2018	11060 m ²	27/03/2018	13/06/18
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non statifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2018-089, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Céline Baudoin

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle-mécanique	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

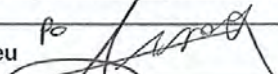
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle-mécanique	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Août 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Suite à la demande volontaire de diagnostic émise par Mme Marie-José Guillou, propriétaire du terrain situé allée des peupliers à Carhaix-Plouguer (29), le Service Régional de l'Archéologie a saisi l'Inrap afin de réaliser un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées. Les parcelles AS 46, 48p, 6p et 5 du cadastre actuel représentent une surface de 11 060 m² (fig. 1).

1.2 Contexte géographique et géologique

L'emprise du diagnostic est localisée sur la partie ouest du plateau carhaisien dont l'altitude varie entre 116 m et 122 m NGF. Le sous-sol est caractérisé par des formations carbonifères de schiste dit de Châteaulin. Sur la parcelle, le substrat, atteint à 30 cm en moyenne sous le sol actuel, correspond soit à des veines de roches de schiste soit à une altérite de schiste ocre-jaune.

Fig. 1 Plan général des tranchées.
© Erwan Bourhis, Inrap



1.3 Contexte archéologique (fig. 2)

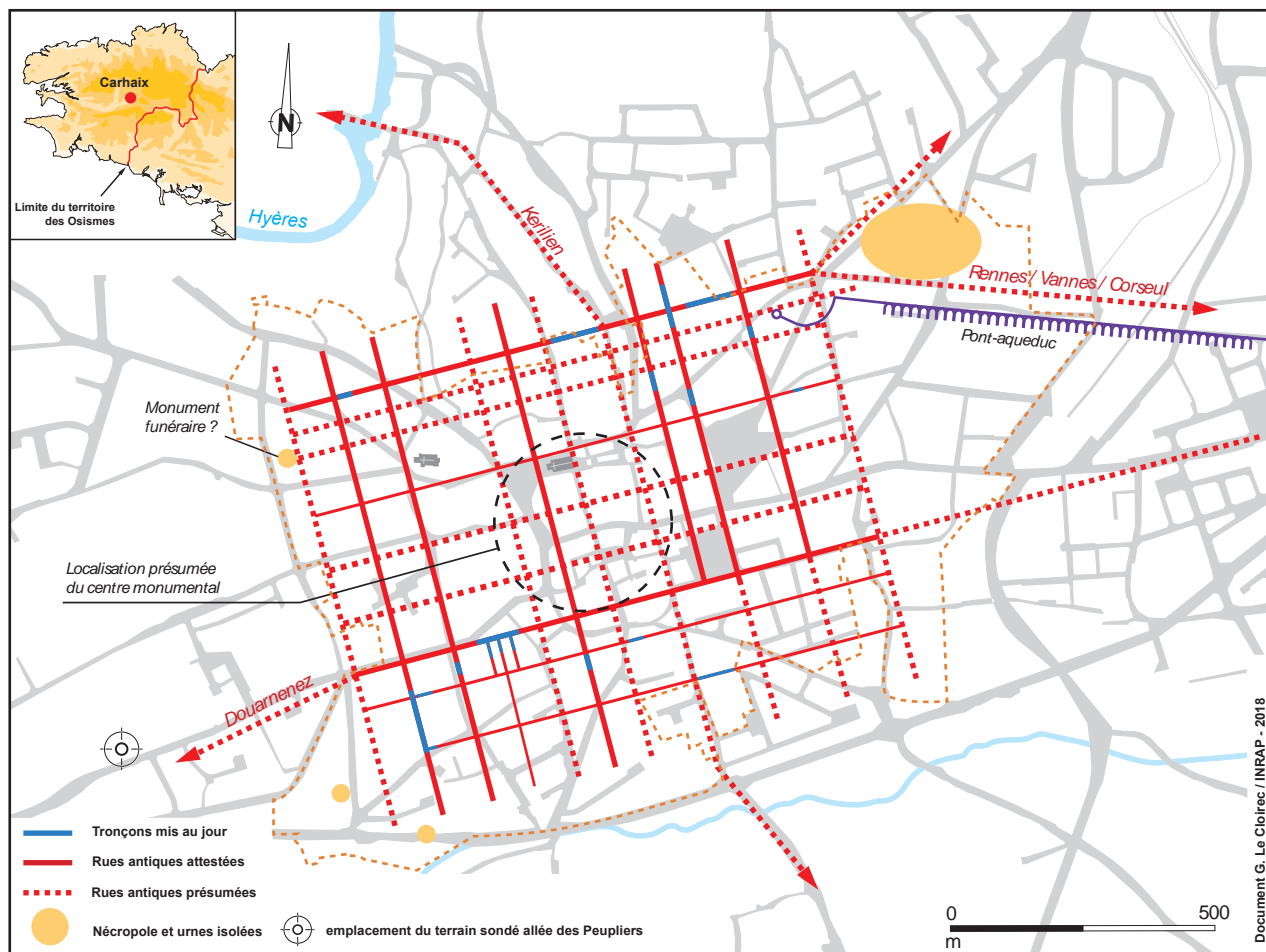
L'opération se situe dans une zone de la cité antique de Carhaix-Plouguer, présentant un potentiel archéologique.

En effet, le tracé de la voie antique reliant Carhaix-Plouguer à Douarnenez est en périphérie immédiate.

1.4 Méthodologie et problématiques

L'opération s'est déroulée sur les journées des 27 et 28 août 2018 et a mobilisé deux agents de l'Inrap ainsi qu'un topographe. Les sondages ont été réalisés grâce à une pelle à chenilles de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de 3 m de large. Dix tranchées ont pu être réalisées.

Fig. 2 Localisation de l'opération par rapport à la trame viaire antique. © Gaëtan Le Cloirec, Inrap



2. Présentation des résultats et conclusion

Aucune structure archéologique n'a pu être observée.

Seules les traces d'une ancienne limite de parcelle ont pu être observées dans la tranchée n°10. Il s'agit de deux structures linéaires orientées nord/ouest-sud-est et comblées par un sédiment limoneux brun, meuble et homogène. Ces fossés sont signalés sur le cadastre napoléonien de 1819 (fig. 3, 4).

Peu d'indices céramiques sont apparus dans les niveaux de terre végétale, quelques rares fragments de terre cuite architecturale et de la céramique contemporaine.

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que les parcelles concernées par le projet n'offrent pas d'indice d'occupation à caractère archéologique.

Fig. 3 Plan général des tranchées et des vestiges sur fond cadastral napoléonien de 1819.
© Erwan Bourhis, Inrap



Fig. 4 Les tracés observés dans la tranchée
10. © Philippe Cocherel, Inrap



III. Inventaires

Inventaires réglementaires	Présent ou Absent (pas de documentation)
Inventaire des entités archéologiques	Absent
Inventaire technique du mobilier	Absent
Inventaire des prélèvements	Absent
Inventaire des documents graphiques	Absent
Inventaire des documents photographiques et audiovisuels	Présent
Inventaire de la documentation numérique	Absent
Inventaire de la documentation écrite	Absent

Inventaire des photographies

N° de photo	N° Tranchée	Description	Auteur
3706		Les tranchées en cours d'ouverture.	C. Baudoin
3707		Les tranchées en cours d'ouverture.	C. Baudoin
3708	5, 6, 7	Vue générales de tranchées de la partie ouest.	C. Baudoin
3709	9	Vue générale de la tranchée 9.	C. Baudoin
3710	8	Vue générale de la tranchée 8.	C. Baudoin
3711	10	Détail du fossé dans la tranchée 10.	Ph. Cocherel
3712	10	Détail du fossé dans la tranchée 10.	Ph. Cocherel
3713	10	Vue générale des fossés dans la tranchée 10.	Ph. Cocherel
3715	1, 2, 3, 4	Vue générale des tranchées de la partie est.	C. Baudoin
3716	1, 2, 3, 4	Vue générale des tranchées de la partie est.	C. Baudoin
3717		Vue générale des tranchées en cours de rebouchage.	C. Baudoin

Carhaix-Plouguer, Allée des Peupliers 5

Chronologie

Époque
contemporaine

Le diagnostic a été réalisé les 27 et 28 août 2018 à l'emplacement d'un projet de lotissement, allée des Peupliers à Carhaix-Plouguer (29).

La surface à sonder était de 11 060 m².

Sujets et thèmes

Fossé

L'opération présentait un potentiel archéologique puisqu'elle se situe le long de la voie antique Carhaix-Douarnenez.

Cependant, elle n'a livré aucune trace d'occupation à caractère archéologique.

Mobilier

-